

Le 2 juin 2016

**PAR SDÉ, COURRIEL ET POSTE**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité par sa direction  
Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de  
Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)  
Dossier Régie: R-3944-2015/Notre dossier : R0512436 JOT**

---

Chère consœur,

Dans sa correspondance du 20 mai 2016 accompagnant sa demande de renseignements n<sup>o</sup> 1 relativement au dossier, la Régie indique la date souhaitée du 3 juin 2016 pour la transmission des réponses du Coordonnateur.

Or, celui-ci n'est pas en mesure d'y procéder dans le délai imparti et demande à la Régie une prolongation de ce délai jusqu'au mercredi 8 juin 2016. La disponibilité des ressources du Coordonnateur, qui sont affectées à plusieurs dossiers d'adoption des normes de fiabilité ainsi qu'aux activités liées au suivi et à l'application de la conformité, en est la principale cause.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

c. c. M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier